



GESTIONNAIRES :

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

44, rue du puits Charles 58 400 La Charité-sur-Loire

Téléphone : 03 86 60 78 25

Courriel : reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr



Attention !

- Soyez très prudents en période de crue.
- Lors de vos balades en forêt, soyez attentifs aux éventuelles chutes de branches, surtout en cas de vents importants.
- Ne vous approchez pas trop des berges érodées pour éviter de tomber à l'eau.
- Randonneurs nautiques : évitez de débarquer sur les extrémités instables des bancs de sables



L'accès à la réserve naturelle est libre dans le respect de la réglementation et des propriétés privées. Il est possible de pratiquer la chasse (sauf sur le domaine public fluvial et certaines propriétés privées) et la pêche. La cueillette de champignons, fruits sauvages et osier est autorisée à des fins de consommation familiale.

Visiteurs attentifs et discrets, en respectant la réglementation vous permettrez à tous d'apprécier longtemps la beauté et la tranquillité de ce fleuve libre et sauvage.



Ne sont pas autorisés :









- le campement sous tente, dans un véhicule ou à la belle étoile,
- les feux (risque d'incendie et de destruction de la flore et de la faune),
- la circulation des véhicules à moteur en-dehors des voies ouvertes à la circulation publique,
- toute atteinte à la végétation et à la faune,
- le dépôt de déchets,
- le prélèvement de sable et minéraux,
- l'introduction de chien même tenus en laisse (leur allure et leur odeur peuvent affoler certains animaux),



d'avril à septembre, l'accès à certains sites de nidification d'oiseaux, pour garantir leur reproduction.

Pour plus de détails concernant la réglementation de la Réserve Naturelle du Val de Loire, le décret est disponible en préfecture, mairies et au bureau de la réserve naturelle.









Informations pratiques

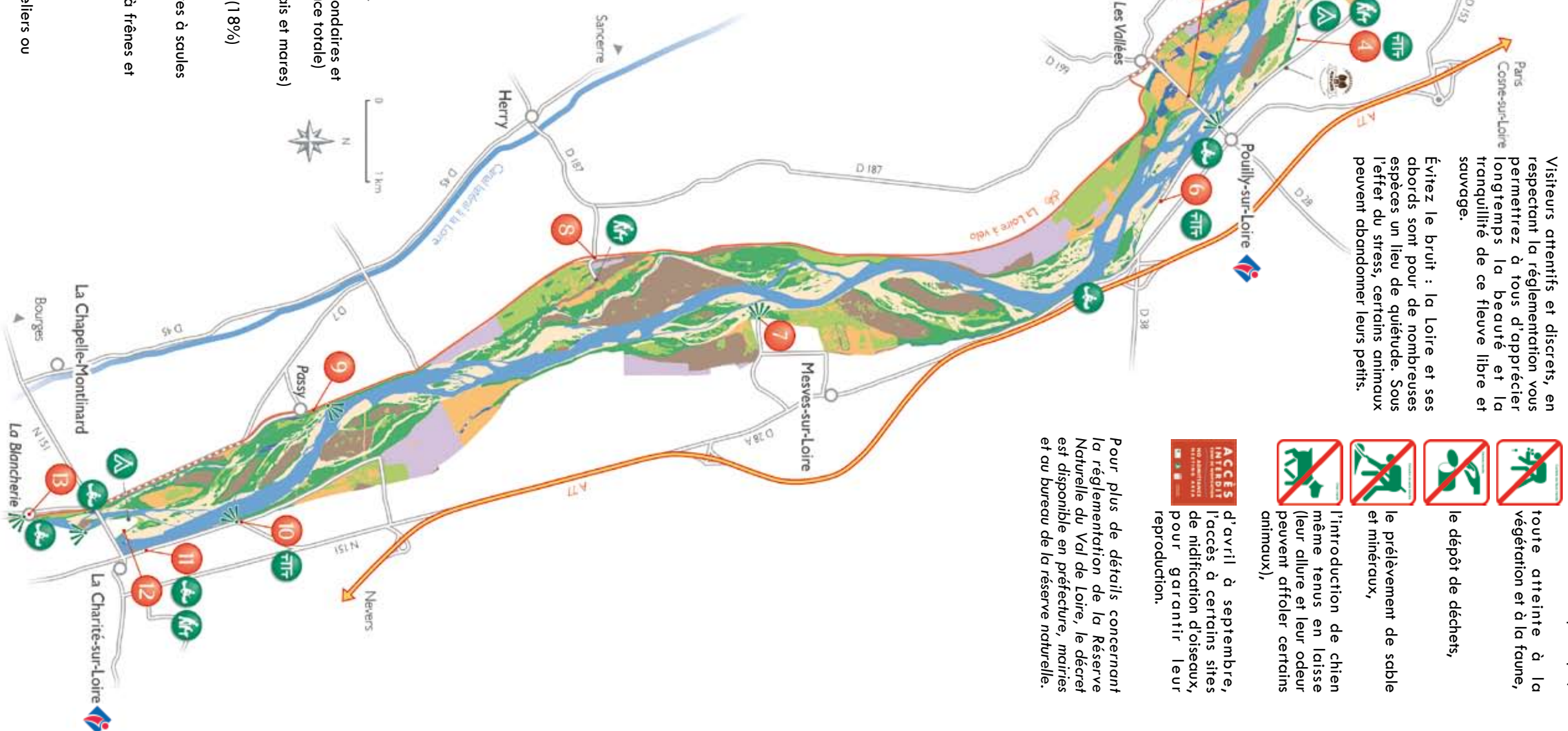
-  Camping
-  Table de pique-nique
-  Accès canoë-kayak
-  Sentier de découverte
-  Point de vue
-  Pavillon du Milieu de Loire (centre d'interprétation)
-  Office de tourisme
-  Panneau thématique

carte IGN rando n° 252358

Les milieux naturels

d'après la carte des formations végétales réalisée en 2007.

-  Eaux vives (bras principal, secondaires et ruisseaux) - (21% de la surface totale)
-  Eaux calmes (bras morts, marais et mares) - (2%)
-  Grèves sableuses et vaseuses (18%)
-  Forêts alluviales de bois tendres à saules et peupliers (20%)
-  Forêts alluviales de bois durs à frênes et chênes (13%)
-  Pelouses et prairies (11%)
-  Fourrés d'aubépin, de prunelliers ou d'ormes (9%)
-  Plantations de robiniers et peupliers, cultures (7%)



Pour en savoir plus...



Trois sentiers de découverte permettent d'aller à la rencontre du fleuve et des animations autour de la Loire et de ses milieux naturels sont régulièrement proposées. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des Offices de tourisme du

secteur, au bureau de la Réserve Naturelle du Val de Loire ou au Pavillon du Milieu de Loire et à consulter la page internet :

www.reserves-naturelles.org/val-de-loire

Le Pavillon du Milieu de Loire est un centre d'éducation à l'environnement permettant de découvrir le patrimoine naturel et culturel ligérien.

Carte d'identité :

Date de naissance : 21 novembre 1995 par décret ministériel n° 95-1240.

Superficie et longueur : 1454 hectares sur 19 km de linéaire fluvial comprenant la Loire, ses îles et ses berges.

Localisation : en région Bourgogne-Franche-Comté, dans le département de la Nièvre, sur les communes de La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Tracy-sur-Loire ; en région Centre-Val de Loire, dans le département du Cher, sur les communes de La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues.

Propriétés : État 72 %, communes 3 %, propriétaires privés 25 %.

Gestionnaires :

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Tél. : 03 80 79 25 99 - Site : www.cen-bourgogne.fr

L'actualité de la nature en Bourgogne-Franche-Comté est sur www.bourgogne-nature.fr

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Tél. : 02 38 77 02 72 - Site : www.cen-centrevalde Loire.org

Ce document est financé par :



La Loire : un fleuve architecte du paysage



Le fleuve crée des paysages très différents les uns des autres : des plus humides comme les bras morts aux plus arides comme les grèves

En Loire moyenne, les variations importantes de niveau d'eau, la puissance des crues et la capacité du fleuve à déplacer les sables et graviers permettent de rajeunir régulièrement les différents milieux naturels qui l'accompagnent. Tantôt le fleuve érode les berges, tantôt il dépose du sable, créant et emportant îles et îlots, ouvrant ou comblant des bras secondaires.

L'ensemble de ces phénomènes s'appelle : la dynamique fluviale.

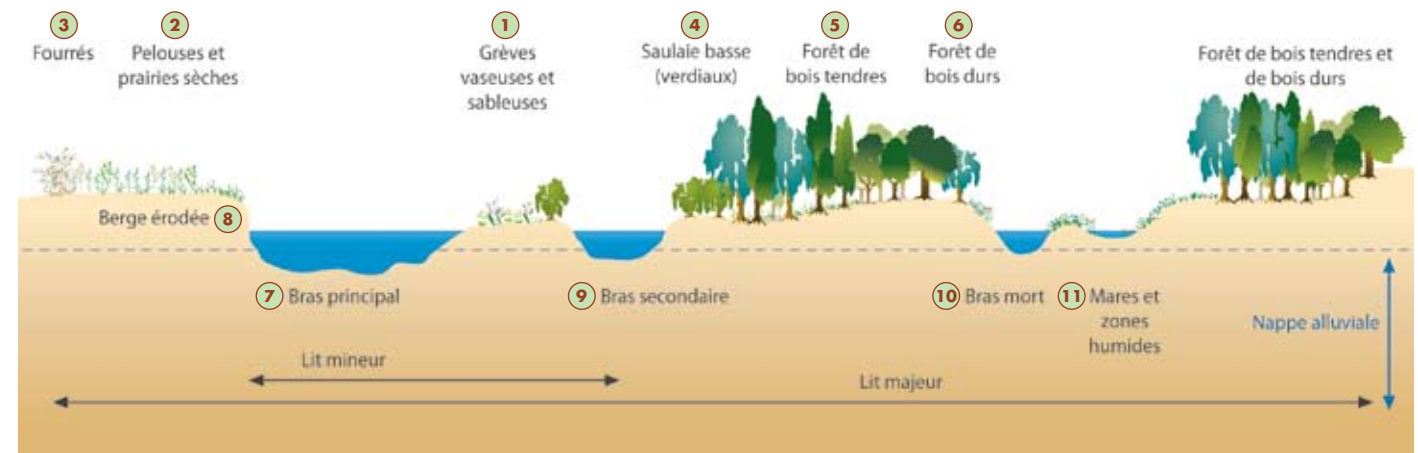
Sur les dépôts de sables plus ou moins anciens et élevés, se développe une végétation différente en fonction de la proximité de l'eau souterraine et de surface, de la force, de la fréquence et de la durée des crues.

À chaque pas, le paysage change : bancs de sables, pelouses et prairies sèches, fourrés, bras morts, forêts alluviales, zones humides...

Cette mosaïque de milieux naturels très contrastés, soumis aux contraintes du fleuve, offre des conditions de vie propices à une faune et une flore diversifiées, originales, mais parfois sensibles. Certaines espèces sont menacées par ailleurs et trouvent sur la Loire un refuge idéal.

La Réserve Naturelle du Val de Loire

L'intérêt exceptionnel du site est connu de longue date par les riverains, les scientifiques et les naturalistes. Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, de la flore, de la faune et des milieux naturels ligériens, rencontrés sur les 450 km de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'une dynamique fluviale encore bien active. Ces principales caractéristiques sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire par décret ministériel le 21 novembre 1995.



Une mosaïque naturelle et vivante

Un caractère naturel fort : la forêt alluviale.

La forêt alluviale est adaptée à des conditions de vie bien particulières : inondations, sols sableux et mobiles ne retenant pas l'eau...



Le Peuplier noir, bien présent dans le lit de la Loire, est en déclin le long des cours d'eau trop aménagés. Ses graines ont besoin de zones de sables nus et humides pour germer.



La larve du Lamie tisserand creuse, ronge et digère le bois mort.



Pas ou peu exploitée, la forêt alluviale présente une grande variété d'essences et un volume important de bois morts qui favorise l'accueil d'insectes rares.

Grèves, vases, pelouses et prairies sèches : des milieux naturels originaux en forte régression.

Les **grèves** ¹ sont le reflet du travail incessant d'érosion puis de dépôt de sédiments de la Loire. Leur localisation est donc très variable d'une année à l'autre et les conditions de vie y sont extrêmes : sous l'eau une grande partie de l'année, l'été la température peut atteindre 50°C et le sol ne retient pas l'eau. Seules se développent des plantes adaptées à ces conditions. Au printemps, accompagnées des petits gravelots et des œdicnèmes criards, les sternes pierregarins et naines s'installent à même le sol pour nicher. Lors des passages migratoires, bécasseaux, chevaliers et vanneaux se nourrissent dans les zones vaseuses.



Sur les bords vaseux des grèves se développe la Pulicaire vulgaire ou Herbe de Saint Roch, protégée en France



De couleur sable, les oeufs et poussins de Sterne pierregarin sont protégés des prédateurs mais peuvent être écrasés involontairement par les promeneurs.



Les pelouses et prairies sur sable sont le lieu de vie privilégié des criquets, grillons, sauterelles, et papillons.

Sur les **pelouses** ², la présence de mousses, lichens et orpins caractérise des sols pauvres et très secs. Lorsque la végétation herbacée se densifie et s'élève, la pelouse devient **prairie sèche**. Installés sur le sommet des îles ou sur les terrasses sableuses du lit majeur, ces milieux naturels ne sont plus recouverts qu'épisodiquement par les crues et depuis quelques décennies n'étaient plus que rarement pâturés. Ils sont aujourd'hui colonisés par **des fourrés** ³ de pruneliers et d'aubépines qui offrent cependant nourriture et lieu de nidification à de nombreux oiseaux.

Des eaux vives ou calmes mais bien vivantes.

Le **bras principal** ⁷ est un couloir migratoire important pour les saumons atlantiques, les anguilles, les aloses et lamproies marines et une zone de quiétude privilégiée pour les oiseaux d'eau hivernants. Au printemps, martins-pêcheurs, hirondelles de rivages et grêpiers d'Europe creusent leurs nids au cœur des **berges érodées**. ⁸



Le Gomphe serpentin est protégé en France et en Europe. Sa larve se développe dans les eaux courantes à fond sableux, dont la surface se réduit avec l'enfoncement du lit.



Autrefois chassé, le Castor d'Europe avait disparu de la Loire mais sa protection et un programme de réintroduction lui ont permis de recoloniser ses anciens territoires.



Le Crapaud calamite se rencontre dans les chenaux sableux récemment remaniés par la Loire.

La Loire a aussi laissé les traces de ses divagations passées en créant des **bras secondaires** ⁹ et des **bras morts** ¹⁰ (ou boires). Leurs eaux moins rapides voire stagnantes, moins profondes et plus chaudes, présentent une végétation originale. Bouvière et Brochet viennent s'y reproduire.

À l'écart du chenal principal, dans des dépressions plus ou moins vastes, le sol est gorgé d'eau et enrichi par les limons et éléments minéraux déposés lors des crues. Une végétation dense et luxuriante à grandes plantes attire de nombreux insectes du fait d'une floraison abondante et étalée dans la saison.

Ces **milieux aquatiques et humides** ¹¹ offrent une source de nourriture et des lieux de reproduction à de nombreuses espèces animales : oiseaux d'eau, libellules, papillons, poissons et amphibiens. L'eau retenue dans ces zones d'étalement des crues est filtrée et épurée par la végétation et les alluvions et réalimente ensuite le cours principal.

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle ?

Une réserve naturelle a pour vocation la préservation de milieux naturels, d'espèces animales et végétales fragiles, rares ou menacés. Il ne s'agit pas de mettre cette richesse biologique « sous cloche » mais au contraire d'agir pour la conserver :

- * protéger ces milieux naturels et ces espèces grâce à une réglementation adaptée,
- * réaliser des inventaires et des suivis scientifiques afin d'améliorer les connaissances sur les milieux naturels et les espèces,
- * mettre en œuvre des actions d'entretien ou de restauration des milieux naturels afin de conserver la biodiversité,
- * sensibiliser et conseiller différents publics au niveau local pour que les enjeux de gestion soient compris, acceptés et intégrés aux diverses activités du territoire.



Entretien de prairie sèche par pâturage.

Pourquoi intervenir ?

Les aménagements de la Loire (levées, digues et enrochements) et l'extraction de matériaux, en limitant la capacité de la Loire à mobiliser des sédiments (sables, graviers...) « dans sa largeur », l'ont contrainte à creuser en profondeur. Ils ont provoqué l'enfoncement du lit de la Loire.

Ces perturbations conduisent à une chenalisation de la Loire : les milieux naturels annexes plus difficilement accessibles par le fleuve sont moins souvent recouverts et remaniés par les crues et se végétalisent ; les zones humides s'assèchent et se comblent. L'abandon de certaines pratiques agricoles (pâturage, fauche, coupe de bois...) a accentué ce phénomène de végétalisation. La diversité des paysages et la richesse des espèces sont en péril, la capacité d'écoulement des flots lors des crues diminue, la nappe phréatique et ses réserves d'eau sont moins disponibles...

Mais comment fonctionne la réserve naturelle ?

La Réserve Naturelle du Val de Loire est placée sous l'autorité administrative des préfets du Cher et de la Nièvre qui ont nommé les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire gestionnaires du site. Un comité consultatif de gestion, composé de tous les acteurs concernés (élus locaux, administrations, représentants d'usagers, scientifiques), participe aux choix des actions à mener.